



Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS
N°Siret : 447 821 182 00030



Compte rendu de la réunion du 30 septembre 2023 Maison des sports Amiens

Présents : Ch. Driencourt, D. Dissais, M. Malivoir, L. Payen, B. Cordier, P. Derouvroy, J. Lebon, M. Fortrie, J. Estienne, F. Cahagne, P. Sacleux, JM. Petit, JP. Aubrun, A. Malandain, P. Driencourt

Absents excusés : -

Absent : E. Tellier

Ordre du jour :

- Activités du CoDep, bilan des manifestations ;
- Préparation de la réunion des trésoriers des clubs samariens le 18/11 ;
- Point sur les effectifs 2022/2023 ;
- Point comptable (aides et subventions – bilan financier au 30/09/23)
- Relecture du nouveau cahier des charges (Concentration départementale, AG, ouverture de saison) ;
- Point d'actualité des commissions (bref car sera développé le 18/11) ;
- Action à mener en fin d'année ;
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 9h.

Bilan des manifestations :

Dans l'ensemble, le bilan est satisfaisant. La période importante des manifestations se déroule entre mars et juin. Mai est le mois du vélo ; la différence doit être faite entre la fête du vélo qui se déroule en septembre pendant la semaine de la mobilité européenne et Mai à vélo.

Le club d'Englebelmer VTT envisage un Téléthon le 2 décembre 2023 (rendez-vous au terrain du ballon au poing).

Dates à retenir :

AG CoReg : 3 février 2024 à Escaudoeuvres (59)

AG CoDep : 17 février 2024 à Albert, organisée par Chés Avionneux

Ouverture de saison : 17 mars 2024. Une demande va être faite auprès du club de l'Etoile

Concentration départementale : 15 septembre 2024 : le club du Liger est partant

Réunion des présidents et trésoriers le 18 novembre 2023 : elle a pour but d'informer les présidents et trésoriers sur quelques thèmes à définir :

- Bilan club, intranet club ; les demandes de subventions ; la tenue de l'AG du club, celle du CoDep et du CoReg ; l'organisation d'une randonnée/manifestation ; le questionnaire santé et le CMNCI/réinscription 2024.

Au cours de cette réunion, serait remis aux participants une clé USB contenant différentes informations de la Fédération.

Effectifs 2023 :

CoDep : 408 licenciés ; affiliation au 29/06/2023 : -33 licences

33 nouveaux licenciés ; 375 renouvellements ; 2 structures non réaffiliées

CoReg : 5883 licenciés ; affiliation au 29/06/2023 : -114 licences
624 nouveaux licenciés ; 5259 renouvellements ; 8 structures non réaffiliées

Bilan financier :

La situation financière du CoDep est saine.

Subventions :

FDVA : demande 3000 euros SRAV, Jeunes (critérium VTT + projets solidaires et écoresponsables)
accordé : 1700 euros

ANS : demande à hauteur de 1750 euros ; accordé 1500 euros (Jeunes, développement durable, féminines, aide à l'organisation club)

Contrat d'objectif : accordé 1400 euros pour 2022/2023 (1100 euros en 2021/2022) ; demandé 1000 euros pour 2023/2024.

Aide aux clubs : ches Avionneux : la warloysienne : 14/07 : 250 euros ;

Cyclo club Chauinois : brevet 100 km : 10/09 : 100 euros ;

Englebelmer VTT : randonnée des tranchées : 10/09 : 250 euros ;

Cyclo club Doullens : concentration départementale : 17/09 : 200 euros.

Comme annoncé dans un précédent compte rendu, le montant des aides sera revu pour 2024. Nous envisageons de tenir compte de la participation des clubs aux différentes AG (CoReg, CoDep), du vote à l'AG de la FFCT et de l'invitation du CoDep à leur AG..

Mise à jour et relecture des cahiers des charges : Ouverture de saison, concentration départementale et Assemblée Générale du CoDep : Ces documents seront consultables sur le site du CoDep.

Commissions :

- **Féminines :**

Toutes et Tous à Paris : pour l'instant : une seule candidature suite au message transmis aux féminines de la Somme... Une relance va être envoyée (avec montant budget prévisionnel 160 euros maximum – 2 nuits d'hébergement) avec réponse pour le 15 octobre. Contact va être pris avec les CoDep Oise et Aisne pour d'éventuelles candidatures.

La date limite pour la commande des maillots est le 23 novembre 2023.

- **Tourisme :**

27^e rencontres Vélo et Territoires : 4, 5, 6 octobre 2023. Les 4 et 5 : Coliséum : ateliers et stands

Au stand Somme Tourisme : 4 membres du CoDep seront présents

Le 6 : Rendez-Vous à Noyelle (5 membres) pour accueil et accompagnement des congressistes au parc du Marquenterre

Randonnées permanentes : 18 homologations.

- **Communication :**

La date limite pour inscrire les manifestations 2024 est fixée au 20 octobre. Ces manifestations apparaîtront sur le flyer du CoReg.

- **Formation : (pièce jointe)**

J. Estienne assistera à une réunion, le 18 novembre 2023, au CoReg en représentation des référents des EFV (Ecoles Françaises de Vélo)

- **Jeunes : (pièce jointe)**

- **Développement durable :**

Tous les clubs ne font pas le tri de déchets.... Réassort des sacs toujours en suspens

- **Securité :**

3 sinistres repris dans le dernier compte rendu.... (1 en plus).

Rappel : il est nécessaire de bien situer l'accident. Ne pas hésiter à contacter J. Paul Aubrun pour aide à la déclaration de sinistre et suivi.

Le comportement des cyclos est loin d'être exemplaire !!!!

Le respect du code de la route doit être annoncé au départ d'une manifestation.

Ecluses : que doit-on faire ? Pas de passe vélo.... Nous envisageons d'envoyer un courrier au Conseil Départemental et à nos parlementaires.

- **VTT :** Le coquelicot a pris enfin forme : 3 boucles entre 35 et 45 km au départ du vélodrome d'Albert ;

Le critérium départemental des jeunes, en 2024, pourrait se dérouler à Hornoy. Le national aura lieu à l'Ascension.

Questions diverses :

- Le critérium VTT 2023 : participation du CoDep : oui 300 euros ;
- Séjour Jeunes à Albert du 28/10 au 01/11 : hébergement à School hôtel, coût : 60 euros/jeune ; participation du CoDep : 30 euros/jeune
- Envoi d'un e-mail aux clubs pour demander la date de leur AG de façon à ce qu'un membre du CoDep puisse y assister : accord du comité directeur ;
- Commande des mémorandés 2024 : 200 exemplaires : accord ;
- AG fédérale : du 08 au 10/12/2023 à Troyes : Qui souhaite y participer ? 2 membres du CoDep envisagent de s'y rendre en plus du président. Un covoiturage est organisé par le CoDep 62... A suivre...
- On avait évoqué un abonnement gratuit au magazine Cyclotourisme : un tirage au sort parmi les clubs présents lors de l'AG du CoDep (hors président) pourrait être effectué (5 maximum) : accord.

Prochaine réunion : 18 novembre 2023 à la mairie d'Ailly le Haut Clocher (9h - 17h)

La séance est close à 12h45.

Le Président



L. Payen

La secrétaire

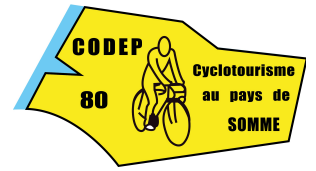


D. Dissais



Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS
N°Siret : 447 821 182 00030



Commission Jeunes

La situation des jeunes pour le CoDep s'est légèrement amélioré , nous comptons 25 jeunes de -18 ans (2 féminines pour 23 masculin).

Merci aux 2 EFV de maintenir le cap !

Les activités jeunes sont multiples et diversifiées comme d'ailleurs pour les adultes.

Depuis notre dernière réunion rien de nouveau, il n'y a pas eu à ma connaissance de participant jeune au Paris-Brest-Paris tout comme à la semaine fédérale.

Un séjour CoReg (route et Vtt) dans la Somme à Albert du 28 octobre au 01 novembre.

Les intéressés ont été avisés par courriel. Je rappelle la date limite d'inscription le 15 octobre.

Je compte sur une participation massive de nos jeunes. Le coût du séjour s'élève à 60€ sans la participation du CoDep. À votre bon cœur !

Je rappelle que nous sommes là pour vous venir en aide sur les dispositifs jeunes.

N°3/2023-09-30

Jacky ESTIENNE et Maurice FORTRIE

Commission "Jeunes" du CoDep SOMME.

Departement80-jeunes@ffvelo.fr.